

REGLEMENT D'UTILISATION DU MATERIEL "SCENE MOBILE"

PREAMBULE

Le matériel est composé de

- 12 packs Samia de 1m x2 m et 24 accouplements de serrage - chacun, empruntable séparément
- 13 garde-corps
- 1 escalier de podium
- 1 rampe pour escalier
- 2 chariots de rangement et transport
- divers matériel utiles au montage

Il est propriété de la Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux.

Il est prêté gracieusement à toute collectivité locale et association dont la manifestation se déroule sur le territoire de la Communauté de Communes et qui remplit les conditions décrites ci-dessous.

NB : la Communauté de Communes se réserve le droit de fixer ultérieurement un prix de location.

PROCEDURE D'EMPRUNT

- Information

auprès du service -culture :07 87 09 20 21 – ccpd.chelepine@orange.fr

ou

du secrétariat CCDB : 04 75 46 82 33 – ccpd.aubert@orange.fr

- Réservation

15 jours minimum avant la date d'emprunt souhaitée et impérativement par écrit postal ou mail :

CCDB 8 rue garde de Dieu 26220 Dieulefit

ou

adresses courriels ci-dessus

- Signature du contrat d'emprunt et chèque de caution

Le contrat doit être signé au plus tard le jour de l'enlèvement du matériel.

Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public sera remis au plus tard le jour de l'enlèvement. Il sera restitué au retour du matériel après vérification de ce dernier. Son montant, fonction du type et du nombre d'éléments empruntés, se base sur la valeur à neuf du matériel et est précisé dans le contrat de prêt.

Pour les communes, aucune caution n'est demandée; l'emprunteur s'engage dans le contrat de prêt à rembourser tout matériel détérioré.

ENLEVEMENT ET RESTITUTION

Le matériel se prend et se ramène au local de stockage de la CCDB - 02 rue Ernest Chalamel à Dieulefit - après rendez-vous fixé avec la CCDB sur les seuls créneaux suivants :

Lundi : 8h30 - 16h30

Jeudi : 8h30 - 16h30

En dehors de ces jours et horaires aucune manutention ne sera possible sauf accord contraire de la CCDB.

Au moment de l'enlèvement et du retour, un état des lieux est effectué par le représentant de la CCDB.

En période chargée et de façon ponctuelle, le matériel pourra être transmis d'un usager à un autre afin d'éviter des transports. Le représentant de la CCDB se déplacera alors sur site pour réaliser l'état des lieux mais seulement sur les créneaux horaires définis plus haut.

CONDITIONS PARTICULIERES

L'utilisateur s'engage à assurer le matériel tout le temps où il l'a en sa possession; la Communauté de Communes est alors déchargée de toutes ses responsabilités.

Le transport est assuré par l'utilisateur avec un véhicule adapté.

Le chargement et le déchargement est effectué par l'utilisateur qui fournit le nombre de personne suffisant. Le personnel de la CCDB n'est pas tenu d'aider à la manutention

Toute dégradation ou perte de matériel sera facturée à l'utilisateur.

L'utilisateur s'engage à respecter les règles de montage et de sécurité.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU MATERIEL "SCENE MOBILE"

Podium praticable

Module aluminium de 2m x 1m et **51 kg l'unité**

7 hauteurs réglables : 20, 40, 60, 70, 80, 90 et 100 cm. Réglable par simple manipulation d'une poignée située sous le châssis, accessible sans renverser le podium

Résistance 750kg/m², classement au feu M3

2 accouplements de serrage par module pour les arrimer les uns aux autres

Gardes corps

13 unités permettant de sécuriser 3 côtés de scène

Rondelles et vis à tête plastique d'assemblage

LES GARDES CORPS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE MIS EN PLACE SI LA HAUTEUR DE LA SCENE ATTEINT 1 METRE. EN DESSOUS ILS SONT CONSEILLES.

Chariots de transports

8 unités maximum par chariot

Escalier pour podium

4 marches modulables - Hauteur maxi : 1 m

Rampe d'escalier

LA RAMPE DE L'ESCALIER DOIT IMPERATIVEMENT ETRE MISE EN PLACE

CONTRAT DE PRET

Je soussigné, Mme, Mr :

représentant :

Emprunte le matériel ci-dessous décrit

pour le :

Objet :

N° de téléphone où me joindre :

aux conditions décrites dans le règlement ci-joint, sachant que l'emprunt matériel fait obligation de l'accepter dans son intégralité.

Nature du matériel	Nombre d'éléments empruntés	Montant de la caution
Packs Samia		374 € / unité x =
Garde-Corps		64 € / unité x =
Accouplements de serrage de podium		50 € / unité x =
Tirette pour montage		8,50 €
Chariots de transport et de rangement		298 € / unité x =
Escalier de podium		298 €
Rampe d'escalier		89 €

TOTAL du montant de la caution :

Cas d'emprunt par une commune :

Je soussigné, Mme, M. :

représentant la commune de :

m'engage à rembourser tout matériel détérioré lors de son utilisation par ma commune.

Fait à Dieulefit,

Le

Signature de l'emprunteur

précédée de la mention

"LU ET APPROUVE

Signature de la CCDB

Fabienne SIMIAN

Présidente

A REMPLIR SUR PLACE AVEC LA CCDB

Nature du matériel	Eléments réservés	Nombre et état éléments empruntés	Nombre et état éléments rapportés
Packs Samia			
Garde-Corps			
Tirettes pour montage			
Accouplements de serrage de podium			
Chariots de transport et rangement			
Escalier de podium			
Rampe d'escalier			
Matériel pour escalier et rampe: 2 tubes d'attache rondelles acier vis à entête plastique			

DATE d'emprunt**Signature CCDB****Signature emprunteur****DATE retour****Signature CCDB****Signature emprunteur**